

Comme les années précédentes, les sommes de températures vont être utilisées pour vous accompagner dans votre gestion de l'herbe dès la sortie de l'hiver.

Définis par l'INRA, ces cumuls de températures sont principalement responsables du redémarrage de la végétation en sortie d'hiver ; ils sont donc de bons repères pour cibler les 1^{ères} fertilisations et les stades clefs de la pousse d'herbe, permettant d'en optimiser l'utilisation.

SITUATION AU 3 MARS 2024 :

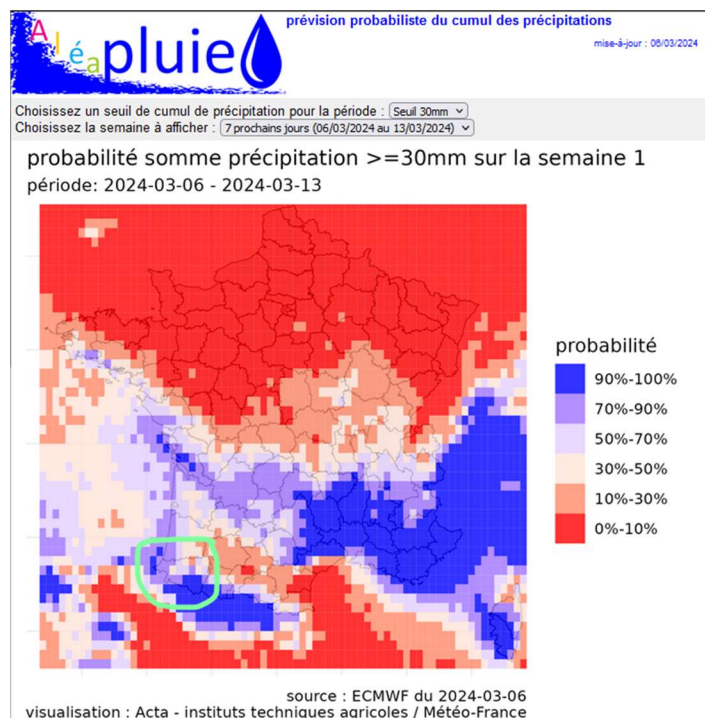
Pousse de l'herbe :

On arrive désormais, en plaine piémont, aux repères de démarrage de végétation (cumuls de températures au 1^{er} février = 300°Cj ; autre repère = pissenlits en fleurs), marquant le moment où la pousse est suffisante pour compenser d'éventuels prélèvements.

A la date de dimanche dernier, ces cumuls allaient de 265 (ACCOUS, GER) à 355°Cj (ANGLET ; 290°Cj à PONTACQ, ASSON, LANNE, UREPEL et OLORON ; 320°Cj à BUSTINCE, MENDIVE et ORTHEZ ; 340°Cj à AICIRITS et BIDACHE).

Les cumuls journaliers actuels se tiennent cette semaine dans les 9 à 11°Cj, selon les zones ; ils devraient passer à partir du milieu de la semaine prochaine (mi-mars) à une fourchette de 11 à plus de 13°Cj / jour : les températures sont toujours exceptionnellement douces.

Les pluies de ces derniers jours, déjà sur des sols engorgés, vont continuer sur les prochains jours, en quantités encore importantes : cf. site internet AléaPluie (= service de prévisions probabilistes de cumul de précipitations pour l'agriculture, à différents seuils) :



Moralité : les sorties des troupeaux, théoriquement possibles parce que l'herbe devient disponible dans les secteurs les plus « chauds », sont toujours soumises à la portance.

Elles seront à réserver, dès que possible (les dérobées, les vieilles prairies à couvert bien dense, les sols séchants / ressuyés, ...), aux heures les plus chaudes de la journée, en faisant circuler vite sur les parcelles à végétation disponible (7-8 cm de hauteur), sans trop râper (comme d'habitude), et avec à disposition lors de la période de transition les complémentations minérales adéquates.

Le retour du troupeau sur une même prairie sera ensuite conditionné au démarrage apparent de la végétation.

Marie Claude MAREAUX
CHAMBRE D'AGRICULTURE 64
05 59 80 69 92 // 06 24 42 59 54
mc.mareaux@pa.chambagri.fr

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR